bien mieux que toi. Ainsi, l'autre jour, tu as vu, quand ce gros chien voulait la mordre...

LILIE. — Oui, c'est toi qui l'as sauvée. Mais tu ne sais pas l'embrasser comme moi, ma Louisette. Et puis, moi, je la couche tous les soirs. Elle ne dormirait pas et pleurerait toute la nuit si elle ne sentait pas que je sais près d'elle.

TOTO. — Oui, mais moi, je suis un homme : je gagnerais de l'argent pour lui acheter des belles toilettes.

LILIE. — Elle aime bien mieux une petite maman que de belles toilettes.

TOTO, *frappant du pied*. — Enfin, moi, je la veux, ta Louisette ; puisqu'on divorce nous deux et qu'on partage tout, c'est mon droit !

LILIE, *allant prendre sa poupée dans un petit berceau et la serrant de toutes ses forces contre son cœur*. — Non, tu ne l'auras pas !

TOTO. — Eh bien ! je la prendrai de force !

LILIE. — Non... non... même quand tu me battrais et qu'on se griffrait la figure !

*Toto s'avance vers elle, la secoue, la pince et tâche de lui arracher la poupée ; mais Lilie résiste et pousse des cris stridents.*

***

A droite et à gauche les portes s'ouvrent; M. et Mme Havenel, — lui, très pâle; elle, les yeux très rouges, — s'avancent inquiets.

MADAME, *aux enfants*. — Qu'est-ce qu'il y a, mon Dieu ? est-ce que vous vous êtes fait mal ?

MONSIEUR. — Lilie, pourquoi pleures-tu ?... Et toi, Toto ?

*Il les prend tous les deux sur ses genoux.*)

LILIE, *d'une voix coupée par les sanglots*. — C'est Toto qui voulait me prendre ma poupée .. ma Louisette...

TOTO. — C'était mon droit ! On avait divorcé. N'est-ce pas, papa, quand on divorce, on partage tout, même les poupées !

LILIE. — On peut pas partager les poupées; elles sont à leurs mamans !

TOTO. — Elles sont aussi à leurs papas, et quand il y en a deux, le papa en prend une et la maman prend l'autre.

LILIE. — Mais, moi, je n'en ai qu'une !

TOTO, *après un instant d'hésitation*. — Eh bien ! alors, on la coupe en deux !

LILIE. — Oh ! non, ça lui ferait trop de mal, à ma Louisette, (*Se mettant à pleurer*) j'aime mieux pas divorcer ! C'est un vilain jeu, le divorce ! Ça fait trop de mal aux poupées !

*M. et Mme Havenel échangent un regard. Ils se sont compris. Lui, presse les deux enfants contre sa poitrine ; elle, se baisse vers eux et couvre de baisers tous leurs petites têtes. Puis, elle saisit la main que lui tend son mari et lui murmure à l'oreille :*

— C'est un vilain jeu, le divorce.

*Lui, désignant du regard Toto et Lilie :*

— Ça ferait trop de mal aux poupées !

Albert LADVOCAT.

## ACTUALITÉ

— Tu vas porter à la Chambre cette proposition ?... Mais elle est idiote,...

— Je l'sais bien, mais aussi quel effet sur mes électeurs !!!


SAVON DES PRINCES DU CONGO

*Le plus parfumé des savons de toilette*

3 grands prix, 20 médailles d'or


# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La fête fédérale de gymnastique.** — A mesure qu'on approche de la date fixée pour la grande fête de gymnastique, les préparatifs sont poussés avec un zèle, avec une activité que nous nous plaisons à admirer.

Dans les quinze commissions qui composent le comité organisateur, les travaux avancent rapidement; déjà toutes les mesures principales sont prises et dans quelques jours les dernières dispositions seront arrêtées.

Il faut avoir assisté à une réunion de commission pour se faire une idée exacte du nombre infini de détails qu'on est obligé d'étudier un par un, de discuter sérieusement.

Rien, en effet, ne doit être fait à la légère, aucune des nombreuses combinaisons ne peut être laissée à l'imprévu.

Une fête comme celle qui aura lieu les cinq et six juin prochain, et qui marquera certainement dans l'histoire locale, demande à être préparée, pour réussir, avec un luxe de soins inimaginable.

Mais les Roubaisiens n'ont pas seulement la prétention de faire aussi bien qu'à Alger ou qu'à Rouen, ils veulent faire mieux.

Rien ne sera épargné, ni temps, ni efforts, ni argent, pour que le concours international de gymnastique de cette année efface par son éclat toutes les manifestations de ce genre.

C'était d'ailleurs la pensée de ceux qui ont choisi Roubaix pour être, dans deux mois, le lieu de réunion de toutes les sociétés de France et de l'étranger.

Ils ne seront pas déçus dans leur attente.

Ces jours derniers, M. Charles Cazalet, ancien adjoint au maire de Bordeaux, président de l'« Union des sociétés de gymnastique de France », est venu à Roubaix juger par lui-même de l'état des préparatifs et s'entendre sur place avec les organisateurs.

Il est reparti emportant la conviction que la fête fédérale obtiendra un énorme succès.

Il a pu se rendre compte que les milliers de gymnastes attendus ici recevront le meilleur accueil de la population roubaisienne.

**La conférence de la Société de Géographie.** — Le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels contenant, samedi soir, de nombreux auditeurs toujours empressés à assister aux conférences de la Société de Géographie.

A neuf heures moins un quart, le président, M. O. Leburque, le conférencier et plusieurs membres du comité ont fait leur entrée dans la salle, salués par les applaudissements de l'assistance.

M. Leburque annonce qu'il éprouve une réelle satisfaction à presenter aux auditeurs un Roubaisien, M. Jules Cléty, qui a bien voulu accepter de remplacer le conférencier désigné pour prendre la parole et qui a dû renvoyer son voyage à Roubaix à la semaine prochaine.

M. Cléty, en débutant, déclare qu'en qualité de Roubaisien, il croit devoir rendre un témoignage ému à la mémoire de M. Henry Bossut, et adresser des félicitations à M. Leburque, dont l'activité et l'esprit d'initiative sauront maintenir la Société de géographie dans la voie de progrès où son dévoué et regretté prédécesseur l'avait engagée.

Des applaudissements chaleureux accueillent cette déclaration.

Le conférencier aborde aussitôt son sujet qu'il développe dans un langage clair, précis et en même temps distingué.

C'est de l'île de Jersey qu'il se propose d'entretenir ses auditeurs.

Il indique brièvement les divers itinéraires à suivre pour s'y rendre et donne quelques renseignements sur sa situation géographique, sur son étendue et sa population qui comprend plus de soixante mille habitants. Dans un tableau rapidement esquissé et brillamment coloré, il dépeint les aspects divers des côtes et les sites variés et enchanteurs qui ont fait appeler Jersey « l'émeraude de l'Angleterre ».

Le conférencier fait un résumé succinct, mais bien complet de l'histoire de cette île et rappelle les emigrés célèbres qui s'y sont réfugiés depuis Hugues de Montgomery jusqu'au général Boulanger. Sa constitution au point de vue législatif, au point de vue administratif et au point de vue judiciaire est exposée d'une façon intéressante par M. Cléty, qui jette également un coup d'œil sur ses productions, son industrie et son commerce.

Il étudie également le caractère des habitants de Jersey et leurs mœurs, où le tempérament français prédomine, et cite en terminant une belle page de Victor Hugo dans laquelle l'illustre écrivain résume ses impressions sur l'île qui lui servit longtemps de refuge.

Cette conférence, très documentée, a vivement intéressé les assistants dont l'attention a été constamment soutenue par l'attrait des renseignements et par l'agrément d'une exposition concise, dépourvue de toute longueur et développée avec élégance et facilité. Elle a été complétée par une série d'intéressantes projections à la lumière électrique.

Les auditeurs ont, à diverses reprises et principalement à la fin, manifesté leur satisfaction par leurs applaudissements.

La parole est donnée ensuite à M. Edmond Dazin, sténographe au Conseil municipal de Tourcoing et président du Cercle sténographique roubaisien, pour une communication sur les avantages de la sténographie au point de vue scolaire, industriel et commercial.

M. Dazin montre d'abord quelques exemples de l'écriture sténographique pour en expliquer la nature et donne une statistique de ses partisans dans les divers pays, parmi lesquels l'Allemagne et l'Amérique tiennent la tête.

Il fait ensuite ressortir les avantages que présente l'application de la sténographie dans les écoles, dans les assemblées, dans le commerce et dans l'industrie et conclut que la ville de Roubaix doit favoriser cette application et s'intéresser au Cercle sténographique roubaisien, ainsi qu'au concours international que ce cercle organise pour le mois de mai et pour lequel il a déjà reçu un grand nombre d'adhésions de tous les pays du monde.

M. Leburque lève la séance à dix heures, après avoir remercié MM. Cléty et Dazin.

**Une réunion publique organisée par le parti collectiviste** a eu lieu samedi soir, à la salle Turpin, rue Cognot.

Quatre cents personnes environ, dont plusieurs femmes et des enfants, étaient présents.

A neuf heures moins quelques minutes, après l'audition de plusieurs chansons de circonstance, le bureau est formé par acclamation.

Le citoyen Helynck préside avec les citoyens Bulleul et Lefebvre pour assesseurs.

Le président, en quelques mots, présente l'orateur, M. Sauve-Evansy, *rédacteur en chef du Réveil du Nord*.

Dans un discours violent, celui-ci passe successivement en revue les actes du ministère Méline.

Il attaque le gouvernement au triple point de vue : fiscal, général et international.

En traitant ce dernier point, le citoyen orateur blâme l'alliance franco-russe qu'il appelle *une duperie nationale*.

Puis, après avoir parlé du départ de M. Vel-Durand, *le préfet fait leur des socialistes*, M. Sauve-Evansy fait un jeu de mots d'un goût douteux sur le nom de M. Laurenceau, le nouveau préfet du Nord, et arrive enfin au vrai sujet de sa conférence : *l'Annulation des élections à Roubaix*.

Il accuse le conseil d'Etat de commettre souvent des erreurs et de s'être trouvé volontairement en rendant l'arrêt concernant la municipalité collectiviste.

Puis, en se tournant vers les journalistes présents, il ajoute : « Qu'on répète bien ce que je vais dire : Essayez, patrons, essayez de faire nommer une commission municipale, je vous affirme, moi, que cette commission n'osera même pas monter les marches de l'Hôtel-de-Ville. »

Le rédacteur en chef du *Réveil* termine par une glorification de la Commune, puis après l'adoption, à mains levées, d'un ordre du jour de blâme au gouvernement « qui marche à la remorque du Tsar et de l'Empereur d'Allemagne », la réunion est levée.

Les applaudissements qui avaient interrompu à plusieurs reprises le discours de l'orateur éclatent encore, puis les assistants se séparent en chantant.

Il n'y a aucun incident à signaler.

Le service d'ordre était fait par la gendarmerie et la police sous les ordres de M. Chapé, commissaire de police.

**La fermeture des fourneaux économiques.** — La mairie nous prie d'insérer la note suivante :

« M. le Maire de la Ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que le crédit de 20,000 francs affecté par le Conseil municipal au fonctionnement des fourneaux économiques est épuisé et qu'en raison de l'annulation des élections municipales ce crédit ne peut être augmenté.

« Il se trouve, par suite, dans l'obligation d'ordonner la fermeture des fourneaux économiques pour le mercredi 24 mars courant, à midi.

« Les familles ouvrières qui seront atteintes par cette mesure sont prées de s'adresser au Bureau de bienfaisance qui avisera.

« Les bons achetés par les particuliers qui ne doivent pas être utilisés avant le 24 courant seront remboursés aux acheteurs au Bureau de la comptabilité de la Mairie. »

**Le classement de la rue de la Basse-Mazure.** — Un avis de la Mairie informe les habitants que conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 17 mars 1897, une enquête est ouverte sur le projet de classement, de nivellement et d'alignement de la rue de la Basse-Masure, comprise entre la rue des Récollets et la place du Progrès.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la Mairie pendant quinze jours, du 22 mars courant au 5 avril prochain inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi et de deux à cinq heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, pendant trois jours, savoir : les 6, 7 et 8 dudit avril, de trois à quatre heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

**Le conseil de révision.** — Les jeunes gens de la classe de 1896 et les ajournés des classes 1894 et 1895 du canton de *Roubaix-Ouest*, comprenant les communes de Croix et de Wasquehal, doivent se présenter devant le conseil de révision siégeant à Roubaix, le mercredi 24 mars courant, à 8 heures 1/2 précises du matin.

Ceux du canton de *Roubaix-Est* (y compris une partie de Wattrelos), le samedi suivant 27 courant, à la même heure.

Le 12 mai prochain auront lieu les opérations du canton Nord.

**Les revues d'appel.** — Les hommes des *services auxiliaires* des classes 1876, 1881, 1886, 1890 et 1894 des trois cantons de Roubaix, doivent répondre à la revue d'appel, portant le livret militaire, le mercredi 24 mars 1897, à dix heures du matin, sur la Grande-Place de Roubaix.

Les *territoriaux* de la classe de *1876* seulement sont invités, par voie d'affiches, à se présenter au même lieu, le samedi 27 courant, à dix heures et demie précises.

**La conférence à l'« Union catholique ».** — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui dimanche, 21 mars, qu'une conférence sur les *Affaires de Crète et d'Arménie* sera faite à la Maison des Œuvres, 84, Grand-Rue, par M. L. Salosse, bâtonnier de l'ordre des avocats, professeur de droit international à la Faculté libre de Lille.

Aucun esprit sérieux ne voudra négliger de s'instruire sur les événements qui se sont accomplis depuis deux ans en Crète et en Arménie, sur les causes du conflit gréco-turc et les solutions que la diplomatie européenne peut lui donner. Aussi cette conférence, que nous savons devoir être très intéressante, sera-t-elle suivie par de nombreux auditeurs.

La conférence commencera à quatre heures précises. Les dames y seront admises.

**La confirmation.** — Mgr l'évêque de Lydda administrera le sacrement de Confirmation à Lille, Roubaix et Tourcoing, dans le mois de juin, après les fêtes du Couronnement de Notre-Dame du Saint-Cordon, c'est-à-dire après le 7 juin.

**Les nouvelles orgues du T.-S. Rédempteur.** — Nous avons annoncé que la séance solennelle d'audition des orgues du T.-S. Rédempteur, récemment rendues, aura lieu mardi prochain, 23 mars, à trois heures. Voici le programme de cette intéressante fête musicale :

1. Grand chœur et fugue de Th. Dubois exécutés par M. Peers, organiste titulaire de la paroisse; 2. Méditation de Moll; 3. Mélodie de Massenet; 4. Allegro vivace de la symphonie de Widor; 5. Lied de Wagner; 6. Menuet et Récital de Boëly; 7. Cantilène de Salomé; 8. Allegretto de Boëly; 9. Fantaisie-caprice de Lefébure.

Ces huit derniers numéros seront interprétés par M. Alphonse Seutin, organiste de Sainte-Elisabeth.

**Les autorisations de bâtir.** — Sont autorisés à construire : MM. J. Brilleul, deux maisons rue du Tilleul; A. Dubourgpatre, une maison rue Mimerel; Bayart et Vantroys, six maisons rue du Caire; P. Massez, deux maisons rue Louis Becottignies; E. Meillassoux, une maison rue de Valmy; Louis Delcroix, deux maisons rue Lafontaine; E. Vandepotte, une maison rue de Bavai; Lemaire et Cie, dix maisons rue Rubbens; Landrieux frères trois maisons rue Newton; Bayart et Vantroys, une maison rue du Coq-Français; E. Lecomte, une maison rue Vauban.

P. Fontier, une maison, rue d'Hem; P. Fontier, une maison, rue de Bouvines; Dutilleul et Lordan, quatre maisons, rue Daubenton. A. Papegaey, trois maisons, rue Carpeaux; D. Lacquement, deux maisons, boulevard de Strasbourg; Bayart et Vantroys, deux maisons, rue de Valmy; Thérin, bureau et magasin, rue de la Fosse-aux-Chênes; E. Mouy, une maison, rue de Lannoy; Mlle Selosse, quatre maisons, rue de la Perche; M. J. Cléty, sept maisons, rue Ternaux.

A. Delcroix, une maison, rue Vauban; E. Delcourt, une maison, rue de Valenciennes; Mulle Watteau, une maison, rue Brézin; G. Reumery, deux maisons, rue de Lannoy; Mlle Collier, une maison, rue de Remiremont; MM. L. Lambert, deux maisons, rue de l'Industrie; L. Duriez, trois maisons, boulevard Gambetta.

**La « Ruche roubaisienne ».** — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le conseil d'administration apprend avec reconnaissance une souscription importante du comité des obligataires, et prend acte des vœux qui lui sont signalés pour la constitution d'une réserve qui, suivant la loi de mars 1896, pourra être répartie par la suite aux sociétaires. En attendant, les actions recevront la plus-value des réserves, plus-value qui n'aura son effet que dans trois mois au plus tôt, pour favoriser l'entrée dans la société de nouveaux sociétaires.

» Le Conseil invite également le Comité des obligataires, par l'intermédiaire de son président, à organiser un grand banquet qui réunira obligataires et actionnaires, aux premiers beaux jours, à la suite d'une bénédiction de première pierre.

» Le directeur des travaux soumet à l'approbation du Conseil un type de maisons ouvrières à édifier au Cardinal qui s'élèvera terrain compris au prix de 3500 fr. maximum. Le Conseil demande une étude supplémentaire pour savoir s'il n'y a pas moyen d'arriver encore à un prix moins élevé, en cherchant des économies. »

**Tous les passants** s'arrêtent émerveillés rue Pellart, 31, devant la vitrine du magnifique magasin de la maison Bernard fils; on y voit exposés, en ce moment, de superbes meubles Louis XVI en laque et appliques d'or, en style pur et de dernière création. Nous ne saurions trop engager les personnes qui aiment le beau à jeter un coup d'œil sur ces véritables bijoux, travaillés avec une rare perfection, et dont le cachet artistique n'échappera pas aux connaisseurs.

On pourra admirer, dans le même magasin, une collection d'autres meubles de tous styles, conçus et exécutés avec un goût parfait.

**L'Œuvre de la Bouchée de Pain.** — Dons reçus : Un pari perdu 15 fr.; produit d'une expertise, 50 francs; indemnité d'un procès contre un journal local, 40 fr.; Mme Tiberghien, 5 kilos haricots; Mme Leroy, 35 petits pains; anonyme, divers vieux vêtements.

**Bouchée de Pain et Refuge de Nuit.** — Dans la journée du samedi 20 mars, il a été distribué 1450 portions aux hommes et aux femmes et 1435 aux enfants; au refuge, 29 lits ont été occupés.

**Son succès va toujours grandissant** et est apprécié des gourmets, le délicieux beurre d'Oostcamp. 14138

**La société coopérative pour le charbon**, 188, rue de l'Alma, informe ses sociétaires que leur assemblée générale aura lieu au siège social, aujourd'hui dimanche, 21 mars, à dix heures très précises du matin.

Ordre du jour. 1° Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 1896. 2° Situation semestrielle du 31 janvier 1897. 3° Proposition pour un marché de charbon.

**Un tir aux pigeons.** — Un grand concours de tir aux pigeons aura lieu au stand du Breucq à Roubaix, aujourd'hui dimanche 21 mars, à une heure.

**A la « Sultane ».** — Ce titre est plus que jamais d'actualité. Tout n'est-il pas aujourd'hui aux choses d'Orient? Que ne dit-on pas de la Turquie et de la Grèce? Les journaux illustrés eut reproduit quelques types des habitants de ces pays où le costume a gardé son cachet de lointaine origine et de suprême élégance. Rien de gracieux comme l'ensemble des vêtements des dames. Aussi, la maison Arduser, 30, rue de Lannoy, est-elle fondée à s'intituler *A la Sultane*, elle qui s'attache surtout à ne mettre en vente que des objets d'une extrême distinction. On peut dire qu'elle détient le record du *chic*, en même temps que du bon marché.

Il y a, en ce moment, à l'étalage des collets, en velours de soie, sur fond gaze, qui sont le dernier mot de la nouveauté; puis encore des corsages en soie garnis de Valenciennes d'une irrésistible beauté, qui rendront plus gracieuses encore nos charmantes Roubaisiennes; nous voyons aussi des collets beige, brodés d'or, qui rendront attrayantes les personnes même auxquelles dame nature n'a pas prodigué ses faveurs. A celles qui aiment les toutes dernières créations, signalons les jaquettes sac, en magnifique drap de toutes nuances.

Les mamans trouveront, *A la Sultane*, tout ce qu'il faut pour habiller leurs fillettes comme... des poupées, et à peu de frais. Nous avons surtout admiré une collection superbe de robes de visite, en soie brochée, pour premières communiantes.

Avec peu d'argent, on se voit, dames, jeunes filles et fillettes pourvoyant, chez Mme Arduser, s'habiller comme de vraies sultanes.

**Le Cercle Horticole de Roubaix** tiendra son assemblée générale mensuelle aujourd'hui dimanche à six heures précises en son nouveau local, rue du Vieil-Abreuvoir (Café Fourmisien).

L'ordre du jour comporte la lecture des procès-verbaux et du courrier, les apports et la tombola pour les membres présents seulement.

**Le comité de patronage de l'Institut Turgot.** — Par arrêté, en date du 5 mars, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a nommé M. Salvador Schiller, membre, pour trois ans, du comité de patronage de l'Institut Turgot.

**La charrette à chiens.** — Dans la journée de vendredi, quatre chiens errants sur la voie publique ont été mis en fourrière et 6 propriétaires ont été l'objet de procès-verbaux.

**Une arrestation pour bris de carreaux.** — Samedi, vers trois heures de l'après-midi, un ouvrier fileur, Henri Lorthiois, âgé de 34 ans, demeurant rue du Coq-Français, se présenta rue Mulin, dans une maison, pour voir sa femme dont il est séparé.

Ayant pas été reçu, Lorthiois, qui était en état d'ivresse, entra dans une violente colère et brisa quelques carreaux de vitres. La police, pour mettre fin à cette scène scandaleuse, l'a mis en état d'arrestation.

**Un accident rue Bernard.** — Un tourneur de la maison Denis Honoré, constructeur-mécanicien, rue Bernard, a eu le pouce de la main droite pris et fortement contusionné en tournant une traverse de metier.

Le blessé, Charles Wyns, âgé de dix-huit ans, a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien, qui lui a ordonné un repos de quinze jours.

**Mains faits.** — Une lingère, Emilie Vandegenacht, âgée de 32 ans, demeurant rue Drouot, a été arrêtée vendredi après-midi pour bris de carreaux de vitres chez Mme Anais, cabaretière, rue de la Rondotte.

Cette femme qui était en état d'ébriété a été écrouée au dépôt de police du 1er arrondissement.

— Un habitant de la rue Royale à Lannoy, Théophile Martens, âgé de 20 ans, peigneur, a été conduit vendredi après-midi au dépôt de police de la place Sainte-Elisabeth sous l'inculpation de violences légères exercées sur M. Loridan, fermier aux Trois-Ponts.

**Croix** — *Avis aux amateurs d'escrime.* — La commission provisoire de la *Société d'escrime Française*, établie chez M. Théodore Cuiteau, à l'estaminet du Demi-Cercle, rue de Roubaix à Croix, rappelle au public que c'est aujourd'hui dimanche 21 mars, à sept heures, qu'aura lieu la réunion définitive pour le règlement de la société et la réception de nouveaux adhérents.

*Société des anciens militaires « La Revanche ».* — Les membres de la société sont instamment priés d'assister à la réunion trimestrielle obligatoire qui aura lieu, aujourd'hui à 7 heures du soir, au siège de la société « Estaminet du Petit Ryche » tenu par M. J.-B. Derasse. L'appel sera fait à 8 heures précises et la présence de tous les membres est indispensible.

Toute absence non motivée sera passible de l'amende.

Ordre du jour : Banquet annuel : Paiement des amendes et cotisations en retard; Communications diverses.

**Croix-Wasquehal.** — *Une descente du parquet.* — Samedi matin, à neuf heures, M. Delaté, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est descendu à Wasquehal pour instruire l'affaire de vol dont le sieur J.-B. Delattre s'est rendu coupable.

M. Séguin, commissaire de police de Croix-Wasquehal, attendait les magistrats à l'arrêt des tramways du Pont-du-Breucq, deux gendarmes de Lille, accompagnant le battre, les avaient précédés à Wasquehal.

Interrogé sur la provenance des différents objets dont nous avons déjà parlé, Delattre nie formellement les avoir volés : il les a, dit-il, achetés de différents côtés.

Le parquet est rentré à Lille par le tramway passant au Pont-du-Breucq vers 11 heures.

**Sailly.** — *Un commencement d'incendie.* — Hier vers une heure de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un petit hangar appartenant à M. Pierre Guermonprez. C'est sa petite fille qui s'en est aperçue en allant chercher un objet dont elle avait besoin.

Les dégâts, qui se montent à une centaine de francs, consistent en un lit et différents objets de matériel.

Il y a assurance. On ignore la cause de ce commencement d'incendie.

**Willems** — La société hippique a fixé son carrousel d'essai au lundi de Pâques, 19 avril, et son carrousel définitif au dimanche 25 avril.

**Anstaing** — *Un acte de malveillance.* — Ces jours derniers, des malfaiteurs que l'on recherche activement ont arraché le long de la voie du chemin de fer de Bouvines à Anstaing tous les poteaux et piquets indicateurs. C'est pendant la nuit que pareils faits se sont produits. On espère se trouver bientôt sur la trace des coupables.

**Leers (France).** — Un festival aura lieu à Leers (France) les 13 et 14 juin prochain.


**Lisez** en cinquième page la chronique sur les *Assurances commerciales* qui sont très pratiques. 18222


**Enterrements du 21 mars.** — Mme Denis Desfontaignes, née Sophie Lemaire, quatre heures, Saint-Joseph — M. Félix Carpentier, trois heures et demie, Saint-Martin.

### Communications

LA « ROUBAISIENNE ». — Aujourd'hui, dimanche 21 courant, cours d'instruction militaire : répétition générale pour la fête de l'Hippodrome. — A dix heures et demie, réunion du comité au local, rue Jeanne-d'Arc.

EN VUE DU CONCERT ORGANISÉ AU PROFIT DU MONUMENT DE TOURNAI. — Messieurs les choristes des diverses sociétés de Roubaix-Tourcoing sont instamment priés d'assister à la répétition générale de la cantate de la princesse d'Espinoi, qui aura lieu chez Oscar Lefebvre, brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, à Roubaix, aujourd'hui dimanche 21 courant, à onze heures et demie précises, pour finir à une heure un quart, sous la direction de M. Godard, directeur de diverses sociétés chorales de Tournai, de l'Harmonie royale des volontaires pompiers et professeur de l'Académie nationale.

Le comité compte absolument sur la présence indispensable de ces amateurs et profite de cette occasion pour les remercier à nouveau du dévouement qu'ils ont apporté jusqu'à ce jour.


**Où trouve-t-on** la véritable huile d'œillette du pays? Chez Bouchez-Wartel, 73, rue de l'Espérance. 17600

**Qui veut voyager loin ménage sa monture.** — Ce proverbe restera éternellement vrai. Celui qui dédaigne les lois de l'hygiène et de la santé s'expose à bien des ennuis. Toutes les affections de la peau telles que boutons, dartres, varices, etc., nécessitent un traitement rapide et sérieux.

Le point capital est de se servir d'un remède agissant efficacement.

La *Pommade Dépurator*, qui est utilisée journellement dans les grands hôpitaux de Paris et de l'étranger, remplit le but demandé : emploi commode et guérison rapide.

Prix de la *Pommade Dépurator*, 1.50. Seuls pharmaciens dépositaires à Roubaix : MM. Dilry, rue Notre-Dame, 32, et Delabaere, rue d'Inkermann, 51. 6300d

**La maison Debouck** peut fournir les volailles vivantes, gras et maigres, à toute heure. Elle se recommande d'une façon particulière par la qualité de ses produits et l'exactitude dans ses livraisons. Les plus beaux baptêmes sont ceux fournis par la maison Debouck. Craquelins, tartes et gâteaux. On pourra admirer les plus beaux poissons qui seront exposés jusqu'au 1er avril. Ne pas confondre, bien s'adresser, 14, rue Saint-Georges. 1591d

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à 3,60 *le kilog*

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 153;
Rue Pierre-de-Roubaix, 38;
Rue de l'Epeule, 191;
Rue de Tourcoing, 135;
Rue du Tilleul, 147 et 149;
Boulevard de Strasbourg, 126;
Rue d'Alsace, 85;
Rue du Collège, 71 bis;
Rue de la Halle, 9;
Rue Notre-Dame, 27;
Rue de la Chaussée, 4;
Rue Decrème, 37;
Rue Turgot, 66;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4;
Place de la Gare, 129;
Rue du Fort, 86;
Rue de Naples, 88.
A PARIS
Rue Vivienne, 26.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 30;
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 16 : Debucny;
Rue de Roubaix, 55 : Deroy.
A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or, à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare, chez M. Duvivier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebeeq, r. Carnot.
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.
A LILLE
Rue Esquermoise, 18.
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 31.
A CALAIS
Rue Lafayette, 68;
Rue des Bouchers, 3;
A BERCK-SUR-MER
Grande rue, modèle, pl. de l'Eglise, 2

*Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp* 879

UN SUCCÈS MÉRITÉ

Nous avons dit tout le succès obtenu, au Salon du Cycle de Roubaix, par le *Boucau-Cyclist*, l'utile et ingénieuse création de la maison Boucau-Vereecke, rue Pierre Motte.

Ce succès s'est affirmé d'éclatante façon, au Salon du Cycle actuellement ouvert à Bruxelles. L'invention, si appréciée des cyclistes, y est exposée, dans une magnifique vitrine, avec tous les détails de composition de la chaussure. Les Belges admirent, sans réserve, le côté si utile du *Boucau-Cyclist*, et rendent volontiers justice à la tournure élégante qui lui a été donnée.

C'est surtout le jour de l'inauguration du Salon que M. Boucau a reçu des éloges. Les journaux bruxellois nous apportent le récit de cette fête, dont l'éclat a été rehaussé par la présence du prince Albert, l'héritier présomptif de la Couronne.

L'auguste visiteur, après les compliments d'usage, a parcouru les diverses galeries de l'Exposition, et a eu un mot aimable pour chaque exposant.

S'arrêtant longuement devant la vitrine de la maison Boucau-Vereecke, il a pris un vif intérêt aux explications que M. Boucau lui a données sur la célèbre chaussure, et a félicité ce dernier d'avoir trouvé un moyen si pratique d'aider les vélocipédistes à accomplir, sans fatigue et sans mal, les trajets les plus longs.

Ces éloges n'étonneront personne ; ils seront compris par les vélocipédistes qui font usage de la merveilleuse chaussure.

Nous apprenons que la maison Boucau-Vereecke prendra part à l'Exposition de Bruxelles de l'été prochain.

Nul doute que le plus grand succès y est réservé au *Boucau-Cyclist*. *Pédale.*

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.


## WATTRELOS

**La fraude.** — Vendredi soir, vers sept heures, les préposés des douanes Narguet et Verdulle, de service à la carrière Meurisse, territoire de Wattrelos, ont arrêté un voyageur de commerce du nom de Charles Buels, demeurant à Lille, rue des postes, trouvé nanti de 13.500 allumettes chimiques d'une valeur de 13 fr. 50.

**Union des Patriotes.** — MM. les membres de l'*Union des Patriotes* sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu, au local de la société, café Delabye, ce soir à 6 heures précises, pour procéder au renouvellement de la commission.


MAISON SPÉCIALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,

*LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE*


## TOURCOING

**Un projet de Tramways de la gare des Francs au Lycée.** — Le quartier des Francs, dans lequel il faut comprendre la rue de Dunkerque, a pris, depuis quelques années, une très grande extension. Aussi les habitants de ce quartier ont-ils réclamé une ligne de tramway qui les relierait plus directement au boulevard Gambetta et à Roubaix, en empruntant la rue de Dunkerque.

Pour aller de la gare de Tourcoing-les-Francs au lycée, au boulevard Gambetta, à Roubaix, dans les quartiers de l'Epinette et de la Tossée et vice versa, il faut actuellement prendre la ligne de tramways passant par les rues de Paris, Nationale, place de l'Hôtel-de-Ville, parvis St-Christophe, rues Carnot et Faidherbe, la place Thiers et le boulevard Gambetta, c'est-à-dire faire un parcours de 3 kilomètres 500 mètres.

La nouvelle ligne projetée par les rues de Dunkerque, de Calais, de l'Espierre, Victor-Hugo et le Boulevard aurait à peine un kilomètre 500 mètres soit plus de moitié en moins.

Cette différence de parcours suffirait seule à justifier l'utilité de cette ligne qui est appelée à desservir un quartier populeux et industriel comprenant quatorze filatures, sept peignages, sept tissages, dans lesquels près de 10,000 ouvriers sont occupés.

Cette ligne relierait tout le boulevard, le Lycée, les quartiers de l'Epinette et de la Tossée et le quai du Canal à la gare des Francs, et à la ligne du tramway à vapeur de Lille.

Elle réaliserait ainsi pour un grand nombre d'habitants de Tourcoing et des environs une économie de temps et d'argent et elle favoriserait un quartier important de la ville.

Ces différentes considérations doivent être de nature à attirer sur ce projet l'attention bienveillante de l'administration municipale.

**Mort de M. Rembauville, ancien commissaire central.** — M. René Rembauville, chevalier de la Légion d'honneur, chef du bureau d'hygiène et de salubrité, ancien commissaire central, a succombé samedi, à une heure de l'après-midi, à la longue et cruelle maladie dont il avait ressenti les premières atteintes le 16 décembre dernier.

Il avait conservé jusqu'à la fin pleine et entière connaissance.

M. Rembauville n'avait pas attendu les derniers moments pour réclamer les secours de la religion ; il y a plus d'un mois, alors qu'on pouvait encore espérer que sa robuste constitution aurait fini par avoir raison de la maladie, qu'il avait demandé à recevoir les sacrements.

M. Rembauville est né à Fruges ; il était dans sa soixante-sixième année ; il a fait son service militaire en Afrique, aux turcos. Il a été successivement commissaire de police à Fruges, à Hesdin, à Montmédy, pendant l'occupation prussienne, à Boulogne-sur-Mer, d'où il est venu à Tourcoing il y a vingt ans environ.

**Nous avons** le regret d'apprendre que M. l'abbé Lemire, à qui les démocrates chrétiens de Tourcoing faisaient fête il y a huit jours, vient d'être atteint dans ses plus chères affections.

Mme Paton, née Marie Lemire, la sœur du digne et vaillant député d'Hazebrouck, est morte, hier samedi, à Vieux-Berquin. Ce décès, que rien ne faisait prévoir, plonge dans la désolation un mari et quatre jeunes enfants.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à M. l'abbé Lemire l'expression de notre respectueuse sympathie.

**Bourses commerciales de séjour à l'étranger.** — Pour donner une consécration aux études commerciales et contribuer au développement de notre commerce extérieur, le ministre du commerce a constitué depuis 1886, des bourses de séjour à l'étranger.

Conformément aux dispositions du règlement actuellement en vigueur, ces bourses sont divisées en deux catégories absolument distinctes.

Les bourses de première catégorie (4.000 fr. pour la première année, 3,000 fr. pour la seconde) sont réservées aux jeunes gens, âgés de seize ans au moins et de dix-huit ans au plus au 1er juillet de l'année du concours, qui désirent aller s'établir dans un pays hors d'Europe et qui, à la faveur des dispositions spéciales de l'article 50 de la loi du 15 juillet 1889, pourront être dispensés de tout service militaire actif s'